



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2026-10-1/2026-10-15]

**Edición quincenal,
por Luc de l'Arbre**

Jeudi 1^{er} octobre.

Canada : la prolongation des restrictions liées à Ebola maintient des Congolais dans l'incertitude. La décision du gouvernement canadien de prolonger jusqu'au 27 novembre 2026 les mesures exceptionnelles prévues par le décret visant à réduire le risque d'exposition à la maladie Ebola continue d'entraîner des répercussions sur de nombreux ressortissants congolais. Parmi les personnes affectées figurent des étudiants qui craignent de voir leur parcours académique compromis. Alors que les cours ont déjà débuté dans plusieurs établissements canadiens, certains restent bloqués à Kinshasa dans l'attente d'une évolution de leur dossier. Les résidents temporaires font également face à des difficultés importantes. Étudiants, travailleurs, touristes et familles sont aujourd'hui confrontés aux mêmes incertitudes. Tous espèrent une levée rapide des restrictions qui affectent leurs déplacements et retardent des projets parfois préparés depuis plusieurs mois. En attendant une éventuelle évolution de la situation, leurs démarches d'immigration et de voyage restent suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Reddition volontaire des FDLR : Kinshasa réaffirme son engagement dans la mise en œuvre des accords de Washington. Reçu successivement à Lomé, par le facilitateur Faure Gnassingbé, puis à Luanda, par le président João Lourenço, l'émissaire congolais a fait le point sur la mise en œuvre du plan d'action visant le désarmement et la neutralisation de ce groupe armé rwandais. Il a souligné que Kinshasa entend honorer sa feuille de route pour la restauration de la confiance sous-régionale. En parallèle à ces concertations régionales, le Chef de la Monusco est intervenu mardi devant le Conseil de sécurité des Nations unies à New York. Il a exhorté l'ensemble des parties à traduire ces avancées politiques en actions concrètes et mesurables sur le terrain afin de soulager les populations civiles touchées par les violences à l'Est de la RDC.

La RDC réforme le code minier en espérant de meilleures recettes fiscales. Entre 2018 et 2022, par exemple, les recettes fiscales en RDC sont passées de quatre milliards de dollars à au moins 5,5 milliards selon le FMI. Mais pour les acteurs de la société civile, plusieurs défis restent à relever. « Le premier problème, c'est le nombre de taxes, impôts, droits et redevances que les entreprises doivent payer. On est autour de 60. Cela pose des problèmes », pointe le chargé de programme au Centre Carter. C'est pourquoi la société civile propose de « diminuer le nombre d'instruments fiscaux » et aussi de « regarder l'utilité même de certains instruments ». Au-delà des taxes, le régime fiscal d'exception dont bénéficie la société minière Sicomin, créée dans le cadre de l'accord RDC-Chine, pose aussi problème. Selon le ministère du Budget, ce régime fait perdre à l'État près d'un milliard de dollars par an. Il faut y mettre fin car ce modèle particulier met en place des exonérations fiscales qui font perdre à l'État des recettes. « On a la même chose avec l'accord qui a été récemment signé



avec les Américains, qui semble aussi créer des particularités vis-à-vis du code minier », souligne l'expert de l'industrie extractive. Il recommande donc que « tous les opérateurs miniers [soient] soumis au régime fiscal du code minier. » La société civile dénonce aussi les faiblesses dans le recouvrement de l'impôt sur les bénéfices excédentaires des sociétés minières, en période de hausse des prix. L'État a des difficultés à le recouvrer parce que la régie financière qui recouvre cet impôt n'a pas la maîtrise des études de faisabilité mises à jour par les entreprises redevables. » Annie Tshibola, de la dynamique des femmes du secteur minier, plaide plutôt pour une redevance minière fixée en fonction du prix du minerai sur le marché, à l'image de la Zambie. Dans ce pays, « pour le cuivre, lorsque le prix est supérieur à 4,5 mille dollars par tonne, on applique le taux de 4 % de redevance. Quand le prix de la tonne va au-delà de 9 000, on applique le taux de 10 % », prend-elle pour exemple. La Chambre des mines estime qu'il faut avant tout évaluer l'application de l'actuel code minier avant toute nouvelle réforme. (RFI)

RDC : l'Intersyndicale de la santé dépose un préavis de grève de 7 jours. Le syndicat dénonce le non-respect des engagements souscrits par l'exécutif national et menace de paralyser le secteur de la santé publique en l'absence de solutions aux revendications sociales des agents. Les griefs du personnel de santé portent sur des arriérés salariaux et administratifs accumulés. Outre les ajustements salariaux, le syndicat exige l'implication des organisations syndicales dans les activités de la Couverture santé universelle (CSU). Il demande également la mise en œuvre des mécanismes prévus dans le cadre du Fonds de promotion de la santé ainsi que l'organisation de contrôles physiques des effectifs, conformément aux précédents accords conclus avec les autorités provinciales et nation.

Maniema : plus de 500 maisons détruites après une pluie diluvienne à Salamabila, mercredi 30 septembre 2026 après-midi. Outre les habitations, de nombreuses infrastructures ont également été touchées. Plus d'une dizaine d'écoles, des églises ainsi que plusieurs bâtiments publics figurent parmi les édifices endommagés.

La SNEL lance le recouvrement forcé des factures impayées à Kinshasa dès ce 1er octobre. La Société nationale d'électricité (SNEL) invite ses clients concernés à régulariser leur situation et précise que les paiements doivent être effectués uniquement à ses guichets, contre délivrance d'un acquit informatisé. La société demande également aux abonnés de présenter leurs preuves de paiement en cas de contrôle effectué par ses agents sur le terrain. La SNEL prévient que la persistance des factures impayées entraînera la coupure de la fourniture d'électricité. Pour les abonnés concernés par une coupure, le rétablissement de la fourniture sera conditionné au paiement de l'intégralité des arriérés ainsi qu'au règlement des frais de rétablissement, précise la SNEL.

Vendredi 2 octobre.

24 ONG alertent sur l'impact des activités minières dans le parc national de l'Upemba. Selon la coalition, le secteur de Bena Mulumbu, dans la zone intégrale du parc, fait face à une pression croissante liée aux activités minières. Les ONG évoquent la présence d'engins lourds, d'infrastructures minières, de travailleurs locaux et expatriés ainsi que des opérations de prospection. Elles affirment que plusieurs espèces emblématiques et endémiques sont aujourd'hui menacées par cette pression sur les écosystèmes. Elles citent les zèbres, les éléphants de savane et les buffles et alertent sur la biodiversité aviaire, notamment la grue caronculée et la grue couronnée, ainsi que sur les espèces aquatiques présentes dans le parc.

L'ONG CFDD-RDC alerte sur des violations des droits humains liées à l'exploitation minière à Rubaya. Selon le monitoring de l'ONG Conscience féminine pour les droits et le développement (CFDD-RDC), au moins douze jeunes creuseurs artisanaux originaires du groupement Mupfuni Shanga sont morts à la suite de travaux effectués dans des conditions de sécurité précaires. Dix-huit autres creuseurs issus du même groupement sont portés disparus. Entre mai et septembre, l'organisation dit avoir également documenté environ 150 cas de personnes enlevées ou emmenées de force vers des destinations inconnues de leurs familles. Selon la CFDD-RDC, la crainte de représailles dissuaderait certaines familles de poursuivre les recherches de leurs proches dans cette zone. L'ONG affirme par ailleurs avoir recensé 254 enfants impliqués dans les activités minières, ainsi que 112 cas de viols et autres violences basées sur le genre visant des femmes et des filles. Face à cette situation, la CFDD-RDC demande un renforcement des mesures de protection des civils à Rubaya. Elle appelle également à des enquêtes indépendantes afin d'établir les faits, déterminer les responsabilités et, le cas échéant, permettre des poursuites contre les auteurs présumés. L'organisation affirme enfin que le coltan et la cassitérite exploités dans cette zone sont utilisés à des fins de guerre.



Les autorités de l'Ituri délocalisent les sites de déplacés de Kigonze et de l'ISP/Bunia. Le site de Kigonze abritait près de 19 000 déplacés tandis que celui de l'ISP accueillait environ 13 000. Depuis le bouclage sécuritaire du site de Kigonze le 20 septembre dernier, plusieurs milliers de déplacés ont quitté cet espace. Certains sont hébergés par des familles d'accueil tandis que d'autres se retrouvent sans solution durable de logement. Pour le site de l'ISP, l'exécutif provincial envisage un transfert vers la périphérie de Bunia avec l'appui des partenaires humanitaires. Cette décision suscite des préoccupations au sein de plusieurs organisations de défense des droits humains. Ces organisations rappellent que toute opération de délocalisation des personnes déplacées devrait être préparée en concertation avec les populations concernées et réalisée dans le respect de leur dignité ainsi que des principes du droit international humanitaire.

Est de la RDC : dans le parc de Kahuzi-Biega, environ 100 hectares de forêt ont été déboisés au premier trimestre 2026. Après deux ans sans surveillance en raison de l'insécurité dans l'est de la RDC, le parc national de Kahuzi-Biega, dans le Sud-Kivu, a repris en début d'année 2026 sa mission d'évaluation des ressources naturelles. Ce parc est particulièrement scruté en raison des menaces de déforestation et de braconnage, alors qu'il abrite les gorilles de Grauer. D'après le responsable de la biosurveillance du parc, environ 100 hectares de forêt ont été déboisés entre janvier et mars 2026. Un chiffre très en deçà de celui qui circule dans la presse congolaise, qui évoque des dizaines de milliers d'hectares. « Déjà, la déforestation détruit les habitats. Ça va affecter la biodiversité naturellement, puisqu'il y a des espèces qui sont liées à certains habitats ». Il pointe aussi les risques de dégradation des sols et surtout de l'eau : « Nous avons par exemple une forêt de haute altitude qui protège tout ce qui est sources d'eau et bassins versants. Donc si on déforeste, il y aura nécessairement des risques liés à l'eau, aux éboulements, aux érosions, etc. » Les arbres coupés finissent généralement en charbon de bois. « Les gens pensent qu'en détruisant, ils se font de l'argent immédiatement. Mais dans le futur, ça va créer plusieurs problèmes, notamment liés à la sécheresse et au décalage des cultures, et donc ça va impacter plus la communauté que ce qu'on gagne aujourd'hui. » Il faut donc renforcer la surveillance de Kahuzi-Biega afin de limiter la déforestation. (RFI)

RDC : Denis Mukwege : “Selon l'ONU, un enfant est abusé toutes les 30 minutes au Congo”. “Cela fait près de vingt mois que j'ai quitté l'hôpital de Panzi. Aujourd'hui, avec la fermeture des aéroports de Goma et Bukavu, il faut passer par la Kigali, pour y accéder, ce n'est pas une alternative pour moi”, explique Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018. Désormais sans lieu d'attache, l'homme vit entre les États-Unis et l'Europe. “Mais l'hôpital fonctionne toujours grâce au professionnalisme et à la détermination du personnel qui a souvent été formé en Belgique. » L'isolement dans lequel vit la région complique encore le travail du personnel de Panzi. “Aujourd'hui, ce qui nous inquiète, c'est notamment l'état des stocks à l'hôpital. Si rien n'est fait, dans deux mois, on risque une rupture des stocks. Selon Ocha, l'an dernier, il y a eu 220 000 victimes de violences sexuelles au Congo. Essentiellement des femmes et des enfants. Selon cette statistique, un enfant est abusé toutes les 30 minutes”. *Le viol, une arme de guerre qui s'internationalise.* L'homme qui répare les femmes et l'expertise de son hôpital de Panzi sont devenus une référence dans le monde. Avant la chute de Bukavu, des “délégations de haut rang, venues d'Ukraine ou du Soudan notamment, sont passées par notre hôpital. Aujourd'hui, il faut constater que le viol utilisé comme une arme de guerre se répand à travers le monde du Tigré, au Soudan, en Ukraine ou en Colombie. C'est une arme effroyable qui déstabilise toute la communauté”. Le gynécologue met en avant le rôle de la Belgique “porte d'entrée du Congo à l'Union européenne. Mais la Belgique, ne peut tout résoudre et elle n'a pas été suivie par l'Union européenne. Il compte aussi sur notre pays pour organiser une table ronde pour ramener la paix au Congo en mettant en avant « l'expertise belge sur la région ». Mais il souligne aussi les failles et les responsabilités du pouvoir de Kinshasa. (La Libre Afrique)

Samedi 3 octobre.

70 % des caniveaux curés en deux mois par le Service national à Kinshasa, note la Task Force présidentielle. Elle fait également état du nettoyage de plusieurs rivières obstruées et du dégagement de grandes artères de la capitale. Les opérations de nettoyage se poursuivent dans plusieurs quartiers de la capitale. L'évaluation doit notamment permettre de déterminer les actions à renforcer sur les sites déjà traités. La Task Force insiste par ailleurs sur la nécessité d'une implication des habitants dans le maintien de la propreté des espaces publics. La poursuite des opérations doit s'accompagner d'un changement des comportements individuels afin de contribuer à l'amélioration durable de l'assainissement à Kinshasa.

Les travailleurs de la SAKIMA en grève pour réclamer plus de 31 mois d'arriérés de salaire au Maniema. Les travailleurs de la Société aurifère du Kivu et du Maniema, accusent la direction de ne pas avoir respecté les engagements pris dans le cadre d'un accord signé en septembre 2023 sous la médiation du gouvernement provincial. Ils réclament



l'application du dernier barème salarial publié par les autorités, ainsi que la suppression du comité de coordination qu'ils contestent. Les grévistes demandent par ailleurs l'arrêt des activités d'exploitation et d'achat des minerais menées, selon eux, par plusieurs partenaires dans leur périmètre d'exploitation, notamment CGX, Umoja et KMC. Ils dénoncent aussi des arrestations qu'ils qualifient d'arbitraires de travailleurs par l'Agence nationale de renseignements, en lien avec leurs revendications salariales.

La France finance un projet de 1,3 million d'euros pour renforcer l'accès à la justice des victimes de violences sexuelles en RDC. « La réparation des femmes et filles victimes de violences sexuelles est au cœur de l'engagement de la diplomatie française. Dans l'Est de la RDC, de telles violences sévissent depuis de nombreuses années. Elles constituent des drames humains mais aussi des obstacles à la paix. Chacun sait qu'il n'y a pas de paix sans justice », a déclaré le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères. Les autorités françaises ont également salué la collaboration entre le gouvernement congolais, le Fonds national de réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (FONAREV), ainsi que l'ambassade de France en RDC. Le dispositif repose sur une complémentarité entre plusieurs acteurs. Le ministère congolais de la Justice est chargé de garantir l'accès des victimes au système judiciaire, tandis que le FONAREV assure leur accompagnement ainsi que les mécanismes de réparation prévus.

Les partenaires techniques et les organisations de la société civile joueront également un rôle essentiel dans la mise en œuvre du projet, notamment à travers l'assistance juridique, l'orientation des victimes et le suivi des dossiers sur le terrain.

27 soldats de la Garde républicaine condamnés à mort pour lâcheté par le tribunal militaire de garnison d'Uvira. Au total, 112 militaires du 21^e bataillon Simba des FARDC comparaissaient devant la justice militaire. Ils étaient accusés d'avoir abandonné ou mal assuré la défense de positions stratégiques situées sur les hauteurs de Malimba et Masangu, dans la nuit du 22 au 23 août 2026, alors qu'ils étaient déployés pour sécuriser les zones surplombant la ville d'Uvira. Au terme de la procédure judiciaire ouverte le 15 septembre, le tribunal a prononcé différentes peines. Vingt-sept militaires ont été condamnés à la peine de mort pour lâcheté. Cinquante-quatre autres ont écopé de cinq ans de servitude pénale pour violation des consignes, tandis que dix militaires ont été condamnés à six mois de servitude pénale pour les mêmes faits. En revanche, vingt-et-un prévenu, dont cinq femmes, ont été acquittés faute de preuves suffisantes. Cette décision judiciaire est largement saluée par plusieurs acteurs de la société civile et des mouvements citoyens de la région. Pour eux, ce verdict constitue un signal fort en faveur du respect de la discipline militaire et de la responsabilité des troupes engagées sur les différents fronts.

Ce que révèle le mémorandum de coopération sécuritaire entre Washington et Kinshasa. Le 4 décembre 2025, à Washington, la RDC et les États-Unis signaient un mémorandum sur la défense et la sécurité. Premier élément : la protection des minerais critiques et des terres rares figure explicitement parmi les objectifs du partenariat, avec celle des infrastructures stratégiques et le respect de l'intégrité territoriale congolaise. Pour renforcer l'armée, le texte envisage d'abord davantage de formations. L'ambition affichée est de faire bénéficier la RDC du plus grand programme de formation militaire professionnelle d'Afrique centrale. Renseignement, logistique et génie militaire sont notamment cités. **Un mémorandum juridiquement non contraignant.** S'y ajoutent le contrôle des frontières et les échanges d'informations. L'aide à l'équipement et la modernisation des moyens militaires relèvent, elles, d'une étape conditionnelle. Washington se dit prêt à les examiner si l'armée congolaise démontre des progrès durables dans sa professionnalisation, le respect des droits humains et l'obligation de rendre des comptes. Mais aucun financement n'est garanti. La coopération dépend des ressources disponibles et des lois applicables. Prévu pour cinq ans, ce mémorandum n'est pas juridiquement contraignant. (RFI)

Dimanche 4 octobre.

ExpoBéton 2026 mise sur la transformation urbaine et propulse le projet « Kia Mona ». La 12^e édition d'ExpoBéton RDC placera la question de la transformation urbaine au cœur des débats. Prévu du 7 au 10 octobre 2026 à Kinshasa, l'événement mettra un accent particulier sur le développement de la capitale congolaise et sur le projet structurant « Kia Mona », présenté comme une réponse aux défis de l'urbanisation future du pays. Ce projet constitue une opportunité de repenser l'urbanisation de la capitale afin d'éviter les problèmes structurels auxquels est confrontée Kinshasa aujourd'hui. Le projet est développé selon une approche dite « Greenfield », qui consiste à construire une ville nouvelle sur un espace encore peu urbanisé, permettant ainsi une meilleure planification des infrastructures, du logement, des espaces industriels et des services publics. « Le projet « Kia Mona » est une réponse gouvernementale, une décision courageuse de se projeter sur



Maluku». Lancé officiellement en décembre dernier, le projet est déjà entré dans sa phase opérationnelle. Les premières actions comprennent notamment la formation des jeunes, l'arrivée des équipements de chantier, les travaux de terrassement et les premières opérations de bétonnage. Parmi les projets prioritaires figurent actuellement la cité industrielle sino-congolaise ainsi qu'un complexe hospitalier moderne, présentés comme les premières réalisations concrètes du programme. « Nous avons quitté la théorie pour entrer dans la phase exécutoire. Aujourd'hui, une soixantaine de projets sont en développement, dont deux déjà lancés et une dizaine attendue d'ici décembre ».

29 combattants de l'AFC/M23 se rendent aux Fardc et aux Wazalendo en quatre jours au Nord-Kivu. Ces redditions interviennent dans un contexte de poursuite des opérations menées contre les rebelles dans plusieurs zones du Nord-Kivu. Les responsables militaires attribuent ces désertions aux conditions difficiles vécues par certains combattants qui auraient été recrutés de force dans les territoires sous contrôle de l'AFC/M23, soutenu par le Rwanda. « Nous demandons à tous ces jeunes gens, qui sont recrutés de force et utilisés comme boucliers humains par ces terroristes, de continuer à se rendre aux Forces armées de la RDC, mais aussi dans les différentes positions des Wazalendo, où ils seront bien accueillis ».

Une campagne pour réclamer justice en RDC. La campagne "6 millions de voix pour la justice au Congo" est portée par l'organisation Amnesty International. L'initiative vise à recueillir six millions de signatures à travers une pétition, afin de réclamer justice pour les victimes du conflit en RDC, qui dure depuis plus de 30 ans. **"Nous sommes nés en guerre"**. À Goma, dans le quartier de Kasika, Noël Chiza, 37 ans, affirme n'avoir jamais connu la paix. Victime de nombreuses violences au cours de sa vie, ce père de 5 enfants s'indigne de voir certains de ceux qu'il considère comme ses bourreaux occuper aujourd'hui des postes de responsabilité dans les institutions publiques, plutôt que de répondre de leurs actes devant la justice. **Des millions de victimes encore en vie.** Les six millions de signatures recherchées par Amnesty International, font référence au nombre estimé de personnes décédées à la suite des conflits dans l'est de la RDC. Mais, derrière ce chiffre, se trouvent aussi des millions d'autres victimes, moins visibles, qui sont toujours en vie, mais dans des camps de réfugiés... **La justice comme condition d'une paix durable.** Pour Raphaël Wakenge, défenseur des droits humains engagé dans la campagne « 6 millions de voix pour la justice au Congo », la lutte contre l'impunité est indispensable pour parvenir à une paix durable en RDC. " Nous avons besoin d'une justice capable d'apporter des réponses aux victimes, notamment à travers des réparations. Nous appelons toutes les personnes solidaires des victimes congolaises à se joindre à cette campagne." (Deutsche Welle)

Délocalisation des déplacés de Kigonze et de l'ISP-Bunia : le conseiller communal Nguna Bahati appelle à des garanties sécuritaires et humanitaires. Tout en reconnaissant le bien-fondé de cette mesure pour la région, le conseiller communal Nguna Bahati Olivier souligne qu'on ne peut pas les envoyer dans des endroits où l'insécurité persiste, et que la mesure ne pourra passer que si le gouvernement garantit pleinement leur sécurité. Outre la dimension sécuritaire, le conseiller communal exhorte les autorités et le gouvernement provincial à réunir toutes les conditions d'accompagnement nécessaires sur les lieux de reconditionnement. Il appelle notamment à la construction d'habitations dignes pour reloger ces familles dont les maisons d'origine avaient été brûlées et les biens pillés, ainsi qu'à la mise en place d'infrastructures sanitaires adéquates, de latrines et d'un accès à l'eau potable afin de ne pas abandonner ces populations à leur sort. Ce projet de relocalisation concerne des milliers de personnes déplacées qui avaient fui les attaques et massacres perpétrés par les assaillants de la CODECO depuis décembre 2017 pour trouver refuge à Bunia et Djugu. Cela fait désormais près de neuf ans que ces sinistrés vivent dans la précarité des camps. Pour Olivier Nguna Bahati, la réinstallation de ces citoyens ne doit en aucun cas devenir une nouvelle source de vulnérabilité, mais bien le début d'une prise en charge respectueuse de leur dignité. (La voix de l'Ituri)

RDC : géant des ressources, sixième plus faible capacité productive au monde. L'indice ne mesure pas directement la richesse d'un pays ni la valeur de son sous-sol. Fondé sur 43 indicateurs, il évalue sa capacité à transformer ses ressources en production et en développement, à travers huit composantes : capital naturel, capital humain, énergie, technologies de l'information, institutions, secteur privé, transformation structurelle et transport. Les résultats congolais font apparaître un fort déséquilibre. Le pays obtient 43,7 points pour son capital naturel, mais seulement 8,7 points pour le transport, son résultat le plus faible. Le score du capital naturel est ainsi cinq fois supérieur à celui des infrastructures de transport. L'énergie figure également parmi les principales faiblesses, avec 15,4 points. Les institutions obtiennent 19,7 points et le capital humain 20,8 points. À l'inverse, la transformation structurelle constitue le meilleur résultat du pays, avec 44 points, juste devant le capital naturel. Ces écarts illustrent la difficulté de la RDC à convertir ses ressources disponibles en capacités économiques plus larges. Le rapport ne mesure cependant pas directement la responsabilité de chaque faiblesse dans le



classement général et n'établit pas de relation de causalité entre elles. Le score congolais s'est amélioré entre 2021 et 2023, passant de 19,8 à 22,7 points, avant de reculer légèrement à 22,6 points en 2024. (**Actualité.CD**)

Lundi 5 octobre.

Le Comité exécutif de l'ECC/Maniema appelle les Congolais à préserver l'unité du pays. Réunis durant trois jours autour de la problématique du dialogue national, les responsables de l'Église du Christ au Congo (ECC) au Maniema ont échangé avec plusieurs acteurs de la vie publique, notamment des représentants des partis politiques de l'opposition et de la majorité, ainsi que des membres de la société civile. Ces consultations avaient pour objectif de recueillir les différentes opinions sur les enjeux actuels du pays et les perspectives d'un dialogue inclusif. Selon le président provincial de l'ECC Maniema, les échanges ont permis de constater que, malgré la diversité des sensibilités politiques, tous les participants partagent une même préoccupation : maintenir la République démocratique du Congo unie et éviter toute forme de division.

Enabel clôture plusieurs projets de coopération de manière anticipée au Kasai-Oriental. À cette occasion, le chef de programme d'Enabel a présenté les principales réalisations enregistrées au cours des cinq années de mise en œuvre. Dans le secteur de l'éducation, l'agence indique avoir contribué à la lutte contre l'abandon scolaire. Au cours de l'année scolaire en cours, 3 500 kits ont notamment été distribués à des élèves des écoles publiques. Dans le domaine agricole, plusieurs centaines de producteurs ont bénéficié d'un appui en intrants et en semences. Des entrepreneurs actifs dans l'élevage de poulets de chair ont également reçu plusieurs tonnes d'aliments destinés à améliorer la productivité de leurs exploitations, avait précisé le chef de programme. Enabel souligne avoir par ailleurs, accompagné les Associations des usagers des réseaux d'eau potable de Mbuji-Mayi, dans le cadre du projet d'extension et de consolidation des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Kasai Oriental. Ces interventions ont été accompagnées par des formations et un coaching de proximité assurés par les équipes techniques de l'agence. Malgré la clôture anticipée de plusieurs projets, Enabel maintient ses activités dans la région. L'agence poursuit notamment le programme PIREDD KorLom, axé sur le développement local, la gouvernance territoriale et la gestion durable des ressources naturelles. Ce programme devrait se poursuivre jusqu'en 2029.

Le Service national dote quatre écoles publiques de 850 bancs-pupitres à Kimpese. Cette dotation s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale « Pas d'écoles publiques sans bancs », lancée pour répondre au manque de mobilier scolaire dans plusieurs établissements du pays, notent les responsables de ce service. Pour les responsables des établissements bénéficiaires, cette dotation apporte une réponse aux difficultés matérielles des salles de classe, dont les effectifs ont fortement augmenté à la suite de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire.

EuropAfrica Investment : Julien Paluku plaide pour accélérer l'industrialisation et la transformation locale des ressources africaines. Les travaux de l'EuropAfrica Investment Forum 2026 se sont achevés vendredi 2 octobre à Bruxelles, en Belgique, après trois jours d'échanges entre décideurs africains et européens sur l'intégration régionale et le développement du commerce bilatéral. Présent à ces assises, le ministre congolais du Commerce extérieur, a plaidé pour une accélération de l'industrialisation de l'Afrique et une transformation locale accrue de ses ressources naturelles. Il a notamment mis en avant le potentiel énergétique de la RDC, ainsi que des projets d'infrastructures comme Grand Inga, présentés comme des leviers susceptibles d'accompagner le développement industriel du continent. Julien Paluku a également évoqué les avancées de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Selon lui, le processus d'intégration commerciale progresse notamment avec l'intégration des concessions tarifaires dans les lois de finances des pays membres. Il a aussi cité l'adhésion des banques centrales au Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), qui facilite les transactions commerciales transfrontalières en devises locales. Lors de son intervention, Julien Paluku a appelé à faire évoluer les relations entre l'Afrique et l'Europe au-delà du modèle traditionnel de l'aide au développement, au profit de partenariats commerciaux et économiques.

Des leaders communautaires appellent à relancer le dialogue autour de l'accord d'Aru 2 en Ituri. Signé en juin 2025 à Aru, l'accord d'Aru 2 prévoit notamment la cessation des attaques contre les civils et les positions des Fardc, l'interdiction pour les groupes armés de circuler avec leurs armes ainsi que leur adhésion au processus de désarmement. Les leaders communautaires souhaitent aujourd'hui une rencontre entre les différentes parties afin d'évaluer le niveau d'exécution de ces engagements, d'identifier les difficultés et de déterminer les responsabilités dans les manquements constatés. Ils plaident ainsi pour la reprise du dialogue et l'accélération du processus de paix, alors que des zones de l'Ituri restent confrontées à l'activisme de groupes armés. En mars 2026, la société civile provinciale avait déjà appelé à accélérer le désarmement des miliciens et à renforcer le suivi de l'accord d'Aru 2. Ces acteurs communautaires demandent également un processus de



paix plus inclusif, avec l'implication de la Convention pour la révolution populaire (CRP), dirigée par Thomas Lubanga, qui poursuit ses activités armées dans certaines zones de l'Ituri. La CRP n'avait pas participé aux discussions ayant abouti à l'accord d'Aru 2. Des groupes armés signataires, notamment MAPI et Zaïre, ont par la suite rejoint cette structure, qui n'est pas signataire de l'accord.

Kinshasa et Madrid renforcent leur coopération militaire. Les échanges ont porté notamment sur la formation militaire ainsi que sur la sécurisation des espaces aérien et fluvial congolais. Au cours de cette rencontre, l'ambassadrice espagnole a réaffirmé l'attachement de Madrid au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC. Elle a également renouvelé le soutien de l'Espagne à Kinshasa face à la situation sécuritaire persistante dans l'Est du pays.

Mardi 6 octobre.

Daniel Mukoko Samba sensibilise sur la réforme du petit commerce et du commerce de détail. Selon ministre de l'Économie nationale, le décret n°26/011 du 30 mars 2026 réserve certaines activités exclusivement aux Congolais, notamment le petit commerce et le commerce de détail. Il a toutefois précisé que certaines catégories d'activités restent accessibles aux investisseurs étrangers sous des conditions bien définies. « Le commerce de détail, la vente à l'unité, il est réservé aux Congolais, mais il y a dix catégories qui sont ouvertes aux opérateurs étrangers. Ce sont les activités à forte intensité de capital. Pour exercer dans ces catégories qui sont ouvertes aux opérateurs étrangers, il faut obtenir un avis de non-objection du ministre ayant l'Économie nationale dans ses attributions », a-t-il précisé. « Une économie a besoin de producteurs, d'importateurs, de grossistes, de distributeurs et de détaillants. Chacun de ces acteurs a sa place. Chacun de ces acteurs est utile. Mais pour que le marché fonctionne correctement, les règles doivent être suffisamment claires pour permettre à chacun de se développer dans des conditions de concurrence équilibrées. C'est cela le sens de cette réforme », a-t-il expliqué.

La RDC lance une vaste opération de cartographie de son sous-sol pour « mieux connaître son patrimoine ». Mise en œuvre par une société espagnole, cette campagne vise à scanner plus d'un tiers du territoire national à l'aide d'aéronefs spécialisés. Un important virage que les autorités placent sous les signes de la souveraineté scientifique et minière. Jusqu'à présent, moins de 10 % du territoire de la RDC est considéré comme véritablement exploré. Grâce aux données recueillies depuis les airs sur une durée de trois ans, les autorités entendent faire passer la couverture géoscientifique du territoire national d'environ 23 à plus de 46 %. **Plus de 3 millions de kms linéaires survolés.** Pendant toute la durée des opérations, une flotte d'avions devrait sillonner les provinces du Kongo Central et du Kwango, voisines de Kinshasa. Il y a aussi celles du Kasai au centre et la région du Grand Katanga dans le sud-est du pays. Coordonné par le Service géologique national, ce projet veut aussi former les jeunes géologues locaux, afin de bâtir une expertise scientifique nationale. (RFI)

Ebola en RDC : MSF s'inquiète de l'aggravation de la situation sanitaire au Nord-Kivu. Plus de 4 000 morts, plus de 8 500 cas confirmés, 7 provinces touchées...l'épidémie d'Ebola s'étend « comme un méga-feu » avec de « nouveaux foyers chaque semaine » et une capacité de prise en charge déjà largement dépassée, alerte Médecins sans frontières. Si l'Ituri reste l'épicentre de l'épidémie, notamment le territoire de Mambasa où dimanche 18 personnes sont décédées en l'espace de 24 h, MSF s'inquiète en particulier de la situation dans le Nord-Kivu. En proie à de violents combats, le Nord-Kivu concentre désormais près de 40% des nouveaux cas confirmés. Mi-septembre, l'Organisation mondiale de la Santé alertait déjà sur la progression « exponentielle » du virus dans cette province où, faute de moyens, plus d'un tiers des patients positifs sont pris en charge dans des structures sanitaires sans service spécifique pour Ebola. (MSF)

2 000 hectares identifiés à Miabi au Kasai-Oriental pour un centre de production de semences améliorées. L'installation de ce centre d'appui et de production des Semences améliorées (CAPSA) au Kasai-Oriental reposera sur deux concessions stratégiques disposant de terres fertiles encore inexploitées, situées à Bakua Tshiala dans le groupement de Tshilundu Mérode, et à Bakua Tshimuna Katenda dans le secteur de Kankengayi. Conçu par le ministère de l'Agriculture comme une infrastructure de modernisation, le CAPSA regroupe sur un même site l'ensemble des étapes de la chaîne de production, notamment des unités de multiplication de semences, des laboratoires d'analyse des sols, des unités de fertilisants, des services météorologiques et des ateliers de motorisation. Les autorités indiquent que leur objectif est de mettre fin à la dispersion des initiatives en créant des pôles agricoles intégrés, permettant aux agriculteurs du Kasai-Oriental d'accéder rapidement à des semences de qualité pour stimuler la production locale et renforcer la souveraineté alimentaire nationale.



Journée ville morte à Kampene pour dénoncer une exploitation minière jugée illégale par des entreprises chinoises.

Les forces vives locales accusent ces deux sociétés d'exploitation illégale et de militarisation des carrés miniers. Un mémorandum demandant la suspension immédiate de leurs activités a été transmis au chef de la chefferie des Babene, à l'attention des autorités compétentes. Femetal Mining et Consortium ne disposeraient que de permis de recherche. Elle leur reproche toutefois d'avoir commencé l'exploitation industrielle des minerais sans être passées, au préalable, à la phase d'exploitation prévue par la législation minière. Les forces vives locales accusent également les deux entreprises de mener des activités durant la nuit sous la protection de militaires lourdement armés. Elles estiment que cette situation affecte directement les exploitants artisanaux, dont une grande partie de la population dépend pour ses revenus.

Lancement d'une campagne de sensibilisation à la paix et au vivre-ensemble à Djugu, lors d'un meeting réunissant les différentes communautés locales. À cette occasion, sa majesté Justin Gudza Kiza a appelé les populations à privilégier le vivre-ensemble, le pardon et l'acceptation mutuelle afin de consolider une paix durable dans la région. Selon lui, cette campagne vise à renforcer la cohésion sociale dans une zone marquée par des tensions récurrentes. Après Djugu-Centre, les activités de sensibilisation se sont poursuivies à Jina et à Pitso-marché, où le même message a été relayé auprès des habitants. Le chef du secteur de Walendu Djatsi a également dénoncé la manipulation de certains acteurs politiques qu'il accuse de fragiliser la cohésion sociale qui a longtemps caractérisé les communautés locales. Le territoire de Djugu, en général, et le secteur de Walendu Djatsi, en particulier, demeurent confrontés à des conflits identitaires récurrents.

Mercredi 7 octobre.

Kinshasa : trois nouveaux bâtiments inaugurés à l'UPN. Selon la rectrice de l'Université pédagogique nationale (UPN) ces nouveaux ouvrages viennent compléter les infrastructures déjà opérationnelles sur le campus. Ces réalisations permettent progressivement à l'établissement de se moderniser durablement et de s'affirmer parmi les institutions phares de la RDC.

Corridor de Lobito : la RDC, l'Angola et la Zambie veulent lever les obstacles frontaliers. La levée des obstacles administratifs au niveau des frontières vise à stimuler le commerce, l'implication des Petites et moyennes entreprises-PME et la création d'emplois. Cette rencontre a mis l'accent sur le développement des Infrastructures énergétiques pour permettre la transformation locale des minerais et des produits agricoles avant toute exportation. Pour accélérer la mise en œuvre de ce programme, le ministre du Commerce extérieur de la RDC, a plaidé pour la mise en place d'une feuille de route avec des indicateurs précis, tout en saluant la mobilisation de 2 milliards d'euros par l'Union européenne. Tous les participants à ce sommet ont affirmé que la matérialisation du corridor de Lobito va changer les économies de la RDC, l'Angola et la Zambie.

Le Kenya annonce un premier mort d'Ebola sur son sol. Un Kényan vivant en RDC est mort d'Ebola lundi soir dans un hôpital de Nairobi selon le ministre kényan de la Santé : première infection et premier décès lié à cette maladie jamais recensés dans ce pays d'Afrique de l'Est. Cet homme, dont l'identité n'a pas été révélée, est tombé malade il y a environ un mois et avait été soigné en RDC, avant de se rendre par la route à Kampala, la capitale ougandaise, pour prendre un vol pour Nairobi le 3 octobre. Huit membres de la famille du défunt ont été placés en quarantaine, tout comme 21 soignants qui se sont occupés de lui. Les 27 passagers qui voyageaient avec lui lors du vol Kampala-Nairobi ont également été identifiés et contactés. (RFI)

43 000 enseignants éligibles à la retraite entre 2026 et 2027 en RDC. Le processus de mise à la retraite s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Éducation nationale et de la Nouvelle Citoyenneté et la Caisse nationale de sécurité sociale des agents publics de l'État (CNSSAP). Sur le terrain, la lenteur du processus administratif pèse lourdement sur les professionnels en fin de carrière, dont certains totalisent plus de 50 ans d'exercice dans les salles de classe. Cette situation ne va pas sans impacter directement la qualité de l'enseignement. Selon un responsable d'une sous-division de l'éducation, l'épuisement des enseignants âgés entraîne un taux d'absentéisme élevé, obligeant parfois les élèves à se prendre en charge eux-mêmes au cours des journées de classe. En RDC, la loi n° 16/009 du 15 juillet 2016 fixant les règles relatives au régime général de sécurité sociale établit la limite légale de la retraite à 65 ans ou après 35 ans de service. La mise en œuvre effective de la convention RDC-CNSSAP vise ainsi à renouveler les corps enseignants tout en garantissant les droits sociaux des fonctionnaires arrivés au terme de leur carrière.

La traçabilité des produits agricoles d'exportation au cœur d'une évaluation à Beni. « La bonne traçabilité permet à l'État de comprendre ses vraies statistiques en termes de production, de commercialisation, de transformation, car on sait



identifier que voilà, nous avons produit autant de tonnes, nous avons transformé localement autant de tonnes et nous avons exporté autant de tonnes ». La disponibilité de données précises constitue également un enjeu pour le positionnement de la RDC sur les marchés régional et international, notamment en ce qui concerne le cacao. L'évaluation menée à Beni a concerné plusieurs produits agricoles d'exportation, notamment le café, le cacao, la vanille et d'autres cultures de rente.

La filière coton peine à retrouver son dynamisme en Ituri. Malgré ces difficultés, des habitants continuent de cultiver le coton. Mais faute de débouchés suffisamment structurés, une partie de cette production prend la direction de l'Ouganda, selon Pacifique Keta : « Aujourd'hui, une grande partie du coton traverse vers l'Ouganda. Et souvent, ce n'est même pas dans le cadre d'une exportation légale : cela passe frauduleusement par la frontière, sans que l'État ni la population puissent réellement en bénéficier ». Pour lui, la relance du coton en Ituri nécessite une intervention sur plusieurs fronts. Il plaide notamment pour la réhabilitation des infrastructures, l'accompagnement des producteurs et la reprise de l'industrie textile. L'amélioration des routes permettrait de faciliter l'évacuation des récoltes, tandis qu'un meilleur encadrement des producteurs pourrait contribuer à redynamiser la production. La reprise des activités de transformation constitue également un élément important pour recréer des débouchés pour le coton produit localement. À l'occasion de la Journée mondiale du coton, l'enjeu en Ituri est donc de remettre sur pied une filière autrefois créatrice d'activité économique dans la plaine du lac Albert. Pour y parvenir, la réhabilitation des infrastructures, l'encadrement des producteurs, l'amélioration de l'écoulement des récoltes et la relance de la transformation apparaissent comme les principaux défis à relever.

Plus d'un million d'euros investis pour la modernisation de l'Hôpital général de référence de Komanda (Ituri), par l'Union européenne, via l'Université libre de Bruxelles. Le projet comprend 4 nouveaux pavillons, 2 forages d'eau potable ainsi qu'un système d'autonomie énergétique solaire. Ces investissements permettent de restructurer entièrement les services clés de l'établissement, notamment la maternité, le bloc opératoire, l'imagerie médicale, le laboratoire, la pharmacie ainsi que les pavillons d'hospitalisation et de soins intensifs. Néanmoins, la durabilité de ces installations reste conditionnée par une gestion rigoureuse et un accueil humanisé. « Des ouvrages de cette nature demandent de la maintenance. Mais au-delà de la gestion et de la maintenance, cela nécessite de pouvoir organiser de manière professionnelle la prise en charge du patient. »

Jeudi 8 octobre.

Ebola dans l'Est de la RDC : près de 2 000 enfants devenus orphelins (Unicef). Selon le document, 1 581 enfants en Ituri et 322 autres au Nord-Kivu sont devenus orphelins de l'un ou de leurs deux parents, ou ont été séparés de leurs parents ou tuteurs à la suite de l'épidémie d'Ebola. Pour répondre à cette urgence, l'UNICEF soutient douze crèches installées à proximité des centres de traitement Ebola. Ces structures accueillent les enfants dont les parents sont pris en charge et assurent un suivi médical permettant de détecter rapidement l'éventuelle apparition de symptômes. L'agence onusienne intervient également dans l'identification de familles d'accueil et dans l'organisation de la prise en charge des enfants séparés de leurs proches. Malgré ces efforts, l'Unicef indique n'avoir mobilisé que 40 millions de dollars sur les 113 millions de dollars nécessaires à la mise en œuvre de sa réponse humanitaire en RDC.

Polémique autour du recensement des réalisations sociales des députés : la société civile crie au scandale. Le président de l'Assemblée nationale, a tenu à clarifier la démarche. Il a, dans le même temps, rappelé que l'article 100 de la Constitution définit les parlementaires comme des législateurs et des contrôleurs de l'action du gouvernement, des entreprises publiques ainsi que des établissements et services publics. Mais dans leurs circonscriptions, les députés sont régulièrement confrontés aux sollicitations sociales de leurs électeurs et interviennent souvent au-delà de leurs missions institutionnelles. Le président de l'Assemblée nationale a également salué l'assistance apportée par certains élus à leurs électeurs, notamment pour les soins de santé, les frais scolaires et académiques ou encore l'accompagnement des familles lors des deuils et funérailles. Le coordonnateur de la Nouvelle Société Civile Congolaise (NSCC) conteste la démarche et appelle à la vigilance. Il estime que la construction d'écoles, de centres de santé, de routes ou encore d'ouvrages d'accès à l'eau ne relève pas des missions constitutionnelles du député. Pour la NSCC, la démarche soulève ainsi une question centrale : sur quels fonds ces réalisations ont-elles été financées ? Le débat pose donc la question des limites de l'action sociale des élus, de l'origine de son financement et de la responsabilité de l'État dans la réalisation et la prise en charge des infrastructures sociales.

Conflit dans l'est de la RDC : après Goma, les facilitateurs de l'UA ouvrent un contact sans obtenir de percée. Il s'agissait d'abord d'une mission d'écoute. Pour la première fois depuis la création du panel, les facilitateurs se sont rendus à Goma et y ont passé la nuit. Ils ont tenu deux séances de travail avec la direction de l'AFC/M23. Ils voulaient recueillir les



demandes du mouvement, approfondir leur compréhension de la crise et faire le point sur les négociations de Doha. Ils ont aussi rencontré la Monusco, des ONG et la société civile. La visite de Goma correspond à une première étape de la feuille de route prévue de juillet à décembre. Ce plan prévoit des consultations sur le terrain, un dialogue avec les groupes armés, mais aussi un travail sur la sécurité, l'accès humanitaire, les ressources naturelles et la réconciliation. Après Goma, le programme prévoit une étape à Kigali, puis probablement à Kinshasa. Une nouvelle rencontre entre les parties est attendue en présentiel à Doha à la fin du mois. Le panel pourrait aussi revenir à Goma avant la fin de l'année et une autre réunion d'harmonisation est prévue d'ici décembre à Arusha, en Tanzanie. Mais deux difficultés apparaissent. D'abord, la coordination : Washington demande à l'UA et à l'ONU de faciliter les processus conduits par les États-Unis et le Qatar. Ensuite, les moyens. Dans leur feuille de route, les facilitateurs réclament des financements plus souples ainsi qu'un appui logistique, analytique et sécuritaire. Le calendrier existe donc. Reste à savoir si le panel disposera de la place politique et des ressources nécessaires. (RFI)

Le manque de magistrats paralyse plusieurs juridictions au Kasai, déplore le bâtonnier du Barreau. Dans plusieurs juridictions de la province, les activités sont à l'arrêt depuis plusieurs années, entraînant l'accumulation de dossiers dans les greffes et l'attente de nombreux justiciables. Le bâtonnier du Barreau du Kasai, indique que le Kasai n'a reçu que quelques magistrats depuis la promulgation de l'ordonnance portant nomination de nouveaux magistrats. Il demande au Conseil supérieur de la magistrature de renforcer rapidement les effectifs dans la province. Pour le bâtonnier, la paralysie des juridictions favorise l'impunité et peut contribuer au recours à la justice populaire. Il appelle à rendre opérationnelles les juridictions du Kasai afin de permettre aux justiciables d'accéder à la justice et de renforcer la protection judiciaire des citoyens.

Avenant 5 à la convention sino-congolaise : la RDC aurait pu gagner 1,4 milliard USD entre 2024 et 2026, selon le CNPAV.

C'est ce qu'a déclaré le porte-parole de la coalition Le Congo n'est pas à vendre, qui a publié un mini-rapport sur le contrat avec la Sicomin. « Entre 2024 et 2026, Sicomin devrait déjà verser à la RDC un montant de plus de 1,4 milliard USD au lieu de 972 millions versés à ce jour ». Pour la coalition CNPAV, cette différence met en évidence une faiblesse structurelle du mécanisme prévu par l'avenant 5 et relance la question de l'équilibre économique de la convention sino-congolaise. Selon elle, alors que la hausse du cuivre accroît les revenus du projet, les retombées destinées au financement des infrastructures restent, elles, limitées par un montant forfaitaire. Et même avec la formule actuelle reprise dans l'avenant 5, le CNPAV estime que le manque à gagner du gouvernement de la RDC s'élève à plus de 400 millions USD. Selon lui, l'avenant 5 fixe à 324 millions USD par an le financement destiné aux infrastructures lorsque le prix du cuivre se situe entre 8 000 et 12 000 USD la tonne. Un mécanisme qui, d'après le CNPAV, ne permet pas au financement des infrastructures d'évoluer en fonction de l'augmentation effective des revenus générés par le projet Sicomin. (Actualités.CD)

Vendredi 9 octobre.

Plusieurs acteurs demandent des explications sur les fonds destinés à la sensibilisation contre Ebola au Nord-Kivu.

Des acteurs politiques et de la société civile au Nord-Kivu demandent des explications sur l'utilisation des fonds alloués à des députés provinciaux pour sensibiliser la population à la maladie à virus Ebola. Ils estiment que les élus ayant bénéficié de ces moyens doivent rendre compte de leur utilisation, particulièrement dans un contexte marqué par les conséquences sanitaires et sociales de la maladie. « Ces gens doivent nous expliquer comment est-ce qu'ils ont utilisé cet argent-là », évoquant notamment une enveloppe de 40 000 dollars dont l'utilisation fait l'objet de questions. Plusieurs élus provinciaux cités dans ces allégations n'ont pas encore donné leurs versions des faits sur l'utilisation des fonds concernés. Dans l'attente de leurs éventuelles explications, des acteurs communautaires locaux réclament davantage de transparence, notamment à travers la publication d'un rapport détaillé sur l'utilisation des ressources destinées à la sensibilisation contre Ebola.

Les agents du ministère des Finances appelés à déclarer leur patrimoine et leurs intérêts afin de prévenir notamment les enrichissements illicites. Cette initiative vise, selon le ministère des Finances, à promouvoir une gestion fondée sur la probité, la compétence et la lutte contre l'impunité et la corruption au sein des administrations financières. La déclaration de patrimoine et d'intérêts doit se faire à travers une plateforme informatique dédiée. Cette mesure constitue l'un des principaux mécanismes prévus pour renforcer la transparence et prévenir les pratiques illicites. Le ministre a par ailleurs prévenu que tout manquement aux règles établies ou tout acte de corruption exposera son auteur à des sanctions.



La société civile du Nord-Kivu plaide pour la suspension de certaines taxes et redevances. Selon cette structure citoyenne, les populations du Nord-Kivu sont confrontées à une accumulation de crises sécuritaires, humanitaires, sanitaires et économiques qui ont fortement dégradé leurs conditions de vie. Elle estime qu'une suspension momentanée de certaines charges fiscales permettrait d'alléger le fardeau des ménages et des opérateurs économiques durement touchés par cette situation. La société civile cite notamment le cas du carburant. D'après elle, la redevance appliquée à un mètre cube de carburant, qui était de 25 USD, s'élève désormais à 100 USD au niveau du FONER. Cette augmentation aurait contribué à la hausse du prix à la pompe dans les villes de Beni et Butembo, où le litre de carburant se négocie actuellement autour de 4 500 F, contre 3 800 habituellement. La lettre ouverte met également en avant les conséquences des mesures restrictives liées à la lutte contre la maladie à virus Ebola. Selon la société civile, ces mesures affectent la circulation des personnes et des biens, tout en perturbant les activités économiques de nombreux opérateurs de la province.

Université Mapon : 29 étudiants et deux enseignants renvoyés pour des faits de corruption avérée. Les faits de corruption remontent au mois d'août. À l'approche des examens à l'Université Mapon, un enseignant d'anglais et un de comptabilité auraient proposé aux étudiants de verser chacun la somme de cinq dollars afin de s'assurer de meilleures cotes aux examens. 29 étudiants ont adhéré à cette démarche illicite. Cependant, après avoir échoué à l'examen malgré la somme versée, l'un des étudiants a dénoncé cette pratique de corruption. Les autorités académiques ont alors ouvert une enquête qui a permis d'établir les faits et de déterminer les responsabilités des personnes impliquées. Cette décision s'inscrit, selon les responsables de l'université, dans une volonté de faire de l'institution un cadre d'excellence académique où le savoir et l'éthique vont de pair.

Ituri : lancement d'une opération d'identification des déplacés en vue de leur retour volontaire. Le gouvernement provincial de l'Ituri et ses partenaires humanitaires ont lancé jeudi 8 octobre, une opération d'identification des personnes déplacées souhaitant regagner leurs villages d'origine. La campagne a débuté dans le site de la plaine de Savo, en territoire de Djugu, qui accueille environ 70 000 personnes ayant fui les violences armées. L'objectif est de préparer leur retour volontaire et d'évaluer les besoins nécessaires à leur réinsertion sociale. Une délégation mixte est déjà déployée sur le terrain. **L'opération concerne aussi Bunia.** La campagne d'identification se déroule également dans les sites de Kigonze et de l'ISP, à Bunia, qui accueillent ensemble plus de 30 000 personnes déplacées. À Kigonze, environ 19 000 déplacés auraient quitté le site à la suite d'une opération de bouclage menée par les forces de l'ordre. Cette intervention visait à rechercher des suspects ainsi que des armes et des munitions présumées dissimulées sur place.

« La situation de la RDC n'a cessé d'empirer » : l'ancien président Joseph Kabila tance Félix Tshisekedi, dans sa seconde allocation, adressée à la nation, depuis son départ du pays. Le tableau dressé par Joseph Kabila est sombre. Alors que, selon lui, la RDC « n'est plus une République, encore moins démocratique », il fustige, ce vendredi 9 octobre, une gouvernance marquée par « l'institutionnalisation du tribalisme et du népotisme », l'aggravation de la misère et « l'opulence scandaleuse d'une caste dirigeante ». L'ancien président, qui dénonce aussi des violations des droits humains, des arrestations arbitraires et une corruption qu'il juge généralisée, déplore par ailleurs que ses propositions formulées en 2025 aient été, selon lui, « ignorées » et affirme que, depuis, « la situation du pays n'a cessé d'empirer ». Sans jamais nommer Félix Tshisekedi, il dénonce un pouvoir personnel guidé par « la seule volonté d'un chef de l'État » qui considérerait le Congo comme « une propriété privée » et accuse le président en exercice d'avoir conduit le pays au bord de l'implosion, dénonçant une « incapacité avérée à produire le moindre résultat tangible des années durant ». Sur le plan sécuritaire, Joseph Kabila reproche au pouvoir actuel ses revers militaires dans l'est du pays et de vouloir poursuivre une « guerre » sans avoir « ni la volonté ni les moyens de (la) gagner », mais aussi de maintenir sa collaboration avec des groupes armés, notamment les wazalendo et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Il accuse également Tshisekedi de refuser la voie d'un dialogue véritablement inclusif, notamment les initiatives portées par les Églises congolaises. L'ancien président estime enfin que les accords sur les minerais critiques avec les États-Unis menacent « l'indépendance nationale et l'avenir des générations futures ». Il conclut que « le Congo est en péril » et appelle les Congolais à « se prendre en charge ». (RFI)

Samedi 10 octobre.

Ebola : plus de 300 écoles du Nord-Kivu dotées de matériels de prévention. La distribution de kits de lavage des mains et de thermomètres sans contact, fournis par l'Unicef en partenariat avec les services provinciaux de l'Éducation et de la Santé, a débuté le 8 octobre. Cette initiative vise à renforcer les capacités des écoles en matière de prévention et à sensibiliser les élèves aux mesures de protection contre Ebola, dans un contexte de vigilance sanitaire au Nord-Kivu.



Beni : les cas de troubles mentaux sont passés de 1 367 à 13 282 après les premières tueries par les ADF (psychologue). Une conférence-débat organisée en marge de la Journée mondiale de la santé mentale, célébrée le 10 octobre, visait à sensibiliser la population aux enjeux de la santé mentale, dans une région marquée par les violences armées, les déplacements de populations et les traumatismes liés à l'insécurité. Le chercheur et psychologue Kambale Sekera établit un lien entre les tueries et l'augmentation des cas de troubles mentaux signalés dans la région. Il explique que les troubles mentaux peuvent avoir plusieurs origines, notamment biologiques, psychologiques, familiales et sociales. Les traumatismes, le stress chronique et les pertes importantes figurent également parmi les facteurs susceptibles d'affecter la santé mentale. Au-delà de la prévention, Kambale Sekera appelle à une meilleure prise en charge des personnes souffrant de troubles mentaux, notamment à travers l'écoute et l'accompagnement. Il déplore la stigmatisation dont elles sont souvent victimes, y compris après leur rétablissement, certaines étant encore considérées comme incapables à travailler ou à vivre avec les autres. Pour le psychologue, l'écoute, la collaboration avec les personnes concernées et leur réintégration dans la communauté peuvent contribuer à stabiliser leur état psychologique et à favoriser leur rétablissement.

DRC GOLD plaide pour des mesures fiscales incitatives afin de renforcer la commercialisation légale de l'or artisanal. « Depuis près de quatre ans, nous travaillons à la structuration d'une chaîne d'approvisionnement légale, responsable, traçable et sans conflit. Ce travail porte ses fruits. Nous avons réussi à convaincre des centaines de négociants et de coopératives minières de tourner le dos à la fraude et à la contrebande pour rejoindre le circuit officiel de commercialisation de l'or artisanal », explique Joseph Kazibaziba, le Directeur général de DRC GOLD. Selon plusieurs études citées par DRC GOLD, près de 75 tonnes d'or quitteraient chaque année illicitement le territoire congolais, alimentant notamment les économies de pays voisins tels que le Rwanda et l'Ouganda. Ce commerce parallèle représenterait environ 10 milliards de dollars américains échappant aux circuits officiels, aux mécanismes de traçabilité ainsi qu'aux recettes publiques. Pour l'entreprise, ces flux non contrôlés constituent également un risque important en matière de financement des groupes armés et de blanchiment de capitaux. **Des obstacles fiscaux qui freinent le secteur.** Malgré les avancées enregistrées dans l'intégration progressive des acteurs artisanaux au marché formel, DRC GOLD estime que certaines contraintes fiscales continuent de décourager les opérateurs miniers. Plusieurs négociants préfèrent encore écouler leur production à l'étranger plutôt que de la commercialiser localement. Le plaidoyer présenté à la DGI porte principalement sur deux préoccupations fiscales : l'impôt sur les bénéfices et profits (IBP) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Selon l'entreprise, l'allègement ou l'adaptation de ces mécanismes fiscaux pourrait contribuer à attirer davantage d'acteurs vers le circuit légal. L'objectif est de créer un environnement où la vente de l'or dans les canaux officiels devient non seulement plus sûre, mais aussi économiquement plus intéressante pour les exploitants, les coopératives et les négociants. Cette démarche intervient alors que DRC GOLD poursuit son déploiement dans les principales zones aurifères du pays. L'entreprise est aujourd'hui implantée dans neuf provinces et dispose d'une dizaine de succursales couvrant notamment la Grande Orientale, le Grand Nord, le Grand Katanga ainsi que l'espace Kasai.

RDC : la médiation africaine en quête de résultats. L'Union africaine cherche à remettre de la cohérence dans une architecture de paix devenue complexe. Après Goma, Kigali et désormais Kinshasa, les facilitateurs africains multiplient les consultations avec les principaux acteurs de la crise. Leur mandat est clair : maintenir le cap des processus engagés à Washington entre la RDC et le Rwanda, et à Doha entre Kinshasa et l'AFC/M23. Car malgré de nombreux efforts diplomatiques, les résultats restent limités sur le terrain. "Le véritable problème est désormais celui de la crédibilité de ces processus. Or, combien de temps peut-on continuer de parler de progrès diplomatiques lorsque les résultats attendus sur le terrain ne sont pas au rendez-vous ? Donc c'est ça le grand problème. Et les médiateurs, ou les facilitateurs, ou les garants de ces processus, doivent faire pression sur les parties, afin que les uns et les autres puissent exécuter leurs obligations de bonne foi". Au-delà du front militaire, Kinshasa tente aussi d'ouvrir un autre chantier : celui du dialogue national. Présenté par Félix Tshisekedi comme un cadre de concertation pour renforcer l'unité du pays face à la crise sécuritaire, le projet peine toutefois à prendre forme. Les consultations se poursuivent avec la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) et l'Eglise du Christ au Congo (ECC). Les deux organisations religieuses réclament un dialogue inclusif et crédible. Mais des divergences subsistent encore sur les participants, le format des discussions et les lignes rouges fixées par le pouvoir. Cette difficulté à construire un consensus explique en partie les échecs répétés des précédentes initiatives de paix. **(Deutsche Welle)**

Dimanche 11 octobre.

Journée internationale de la fille : mettre fin au mariage d'enfants et investir dans les droits des filles, tel est le thème retenu cette année pour la célébration de la Journée internationale de la fille, commémorée le 11 octobre. Selon l'Unesco,



environ 133 millions de filles ne sont toujours pas scolarisées dans le monde. L'organisation souligne que l'éducation demeure l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté, les mariages précoces et les unions forcées, qui continuent de compromettre l'avenir de nombreuses adolescentes. Cette journée constitue aussi une occasion de promouvoir un accès équitable à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités socio-économiques, afin de permettre aux filles de devenir de véritables actrices du changement au sein de leurs communautés. Cette campagne de sensibilisation contribuera à renforcer la prise de conscience collective sur la responsabilité des familles, des leaders communautaires, des autorités locales et des institutions de sécurité dans la prévention des violences faites aux filles et dans la promotion de leurs droits.

Des jeunes filles du Kasai-Oriental appellent à mettre fin aux mariages précoces. Malgré les campagnes de sensibilisation et les engagements en faveur des droits des adolescentes, les mariages précoces continuent d'être signalés dans plusieurs communautés du Kasai Oriental, déplore le Conseil urbain de la jeunesse de Mbuji-Mayi, sans en préciser les chiffres. Pour la présidente de ce Conseil, cette journée doit être l'occasion de rappeler aux adolescentes leurs droits et la nécessité de lutter contre les unions précoces.

Les taxes conventionnelles sur les produits pétroliers suspendues pendant un mois au Nord-Kivu. Cette mesure intervient après une grève dans le secteur pétrolier, consécutive au blocage de plusieurs cargaisons de carburant à la frontière de Kasindi-Lubirigha. La crise trouve son origine dans un différend entre la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et l'Agence congolaise agréée des déclarants en douane (ACCAD), au sujet de l'interprétation des textes régissant la perception des taxes conventionnelles sur les produits pétroliers importés. Selon le gouverneur, cette période de suspension doit permettre d'examiner les causes des controverses autour de ces taxes, d'établir les responsabilités des parties concernées et de prendre, si nécessaire, des mesures correctives. Le prix du litre de carburant, qui se situait auparavant autour de 3 800 francs congolais (1,65 dollar), a grimpé jusqu'à 10 000 francs congolais (4,35 dollars) dans plusieurs points de vente. Selon le gouvernement provincial, la suspension des taxes conventionnelles devrait permettre de faciliter la reprise de l'approvisionnement et de favoriser une baisse des prix. Les effets concrets de ces mesures sur le marché pétrolier restent toutefois attendus.

Goma-Gisenyi : de nouvelles restrictions aux frontières ravivent les craintes d'isolement. Les Congolais ne seraient plus autorisés à passer la nuit au Rwanda, sauf s'ils disposent d'un statut de résident, selon des sources concordantes. Les ressortissants rwandais peuvent entrer à Goma sans y séjourner la nuit. Les humanitaires et certains voyageurs restent autorisés à franchir la frontière, à condition de présenter les documents justificatifs requis. Ces dispositions interviennent après la confirmation il y a quelques jours, de cas d'Ebola dans la zone de santé de Kayna, au sud du territoire de Lubero, dans la province du Nord-Kivu. Toutefois, en l'absence d'une annonce officielle des autorités concernées, le lien entre ces restrictions et la prévention de la maladie reste à confirmer. Les mesures ravivent les craintes des habitants de Goma, qui se souviennent des restrictions imposées à la frontière rwandaise entre mai et juillet derniers. Depuis la fermeture de son aéroport, la frontière avec le Rwanda constitue une voie d'accès importante pour Goma vers l'Afrique de l'Est. Elle joue un rôle, dans les échanges commerciaux entre les 2 villes, dont dépendent de nombreuses familles de part et d'autre de la frontière, selon des témoins.

Conflit dans l'est de la RDC : fin de la visite de la délégation de l'Union africaine. La délégation de l'Union Africaine a de nouveau rencontré le président Tshisekedi, le samedi 10 octobre 2026, à Kinshasa. Cette mission, composée des anciens présidents Uhuru Kenyatta du Kenya, Mokgweetsi Masisi du Botswana, Sahle-Work Zewde d'Éthiopie et Catherine Samba-Panza de Centrafrique avaient, plus tôt dans la semaine, eu des entretiens avec Paul Kagame à Kigali et l'AFC M23 à Goma, pour tenter de trouver une sortie à la crise dans l'est du Congo. Les quatre dirigeants n'ignorent ni la crise ni ses acteurs. Mais l'étape de Kinshasa, nous confie une source proche de la délégation, leur a permis de jauger la tension et d'actualiser les positionnements, du pouvoir de Kinshasa, de l'opposition et de la société civile congolaise. Après un premier bref face-à-face avec le président Félix Tshisekedi vendredi, la rencontre d'hier a été élargie à la Première ministre Judith Suminwa et à des membres du gouvernement. Mais à la sortie, seulement une déclaration aux accents de vœu pieux, portée par l'Éthiopienne Sahle-Work Zewde : « Nous sommes là, vraiment impliqués pour trouver une solution qui s'étalera dans la durée et qui aidera le peuple congolais à profiter de ce qu'il a. Donc, nous souhaitons vraiment que cette paix soit rétablie dans l'est de votre pays. » Encore des rencontres. Les émissaires de l'Union africaine vont poursuivre leurs rencontres. Pas de précision sur le calendrier, mais ils ont annoncé de futurs rendez-vous en Ouganda et au Burundi, avant de revenir en terre congolaise à Beni et Bunia. Face à cette diplomatie de va-et-vient, la RDC a maintenu ses priorités, selon la présidence : des avancées concrètes et vérifiables, avec en priorité le retrait des troupes rwandaises du territoire congolais et la protection des civils. Entre le processus de Doha, l'accord de Washington et un nouveau processus congolais en gestation, le panel, selon lui, cherche une voie étroite pour sortir de l'enlisement actuel. (RFI)



Lundi 12 octobre.

Deux semaines après les pluies dévastatrices à Luiza, plus de 1 000 ménages attendent les secours. Certaines familles passent la nuit à la belle étoile. Les pluies ont aussi endommagé des infrastructures scolaires, perturbant le déroulement normal des activités. Au lycée Tshikokuani, des murs de la clôture se sont écroulés, tout comme une salle de classe. Du matériel scolaire et scientifique a été abîmé, rapporte la sœur préfète de l'établissement. En attendant une éventuelle intervention des autorités et des organisations humanitaires, les forces vives de la commune ont mis en place une commission communautaire chargée de collecter des fonds. Cette initiative vise à apporter une première assistance aux ménages touchés par les pluies.

L'ARSP déploie de nouveaux OPJ pour faciliter l'accès des Congolais aux marchés de sous-traitance. 55 officiers de police judiciaire (OPJ) de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP) ont suivi une formation de dix jours portant notamment sur les procédures juridiques et les techniques d'enquête. Leur mission consiste à vérifier l'application de la loi sur la sous-traitance en vigueur en RDC et à relever d'éventuelles irrégularités dans l'attribution des marchés. En renforçant les contrôles, l'ARSP dit vouloir contribuer au respect des règles dans l'attribution de ces marchés. L'objectif est de favoriser le développement des entreprises congolaises et la création d'emplois. Les résultats des contrôles permettront d'apprécier leur contribution à une meilleure participation des opérateurs locaux aux marchés de sous-traitance.

La société civile salue la reddition de plusieurs dizaines de combattants aux Fardc au Kivu. Ces redditions interviennent dans un contexte d'opérations militaires menées par les FARDC et leurs alliés dans les Hauts Plateaux de Fizi et d'Uvira, selon l'armée qui affirme chercher notamment à reprendre le contrôle de plusieurs positions, dont Point Zéro et Rugezi, dans les environs de Minembwe. Pour la société civile ces redditions constituent un élément à prendre en compte dans l'évolution de la situation sécuritaire dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu et les zones environnantes.

Au moins 45 morts et des armes récupérées dans des affrontements entre la Codeco et la CRP à Djugu. Les combats ont été rapportés le 11 octobre à Lengua et à Lokpa. Selon les mêmes sources sécuritaires, des dizaines de miliciens de la Codeco ont été tués par des engins explosifs attribués à la CRP alors qu'ils poursuivaient des combattants de ce groupe. Du côté de la CRP, le bilan provisoire fait état de quatre morts et de deux blessés. Des armes ont également été récupérées, selon les mêmes sources. La présence d'hommes armés aux abords des sites de déplacés suscite des inquiétudes pour la sécurité des civils. À Roe, les Casques bleus de la Monusco ont effectué des tirs de sommation pour éloigner des éléments armés non identifiés, rapportent des sources locales. À Drodoro, environ 1 000 civils se sont rassemblés devant la base de la Monusco pour chercher protection. Face à cette nouvelle escalade de violences, des acteurs locaux appellent les groupes armés à respecter les engagements pris dans le cadre du processus de paix d'Aru II.

Une proposition de loi prévoit des activités agricoles et des formations professionnelles pour les détenus en RDC. La proposition vise à modifier la législation pénitentiaire en vigueur depuis le 15 juin 2023. Elle prévoit le développement d'activités productives et de formations professionnelles au sein des établissements pénitentiaires. Dans les prisons disposant de terres, des activités agricoles, d'élevage et de transformation agroalimentaire pourraient être organisées. Elles devraient contribuer à couvrir une partie des besoins alimentaires des détenus et à réduire les dépenses de l'État. Le texte prévoit également l'ouverture d'écoles des métiers dans les prisons. Les détenus pourraient y suivre des formations pratiques en agriculture, en mécanique, en couture, en pâtisserie ou en coiffure. Pour faciliter le retour à la vie active, la proposition prévoit la délivrance aux anciens détenus d'un certificat professionnel neutre, sans mention de leur passage en milieu carcéral. Cette mesure vise à limiter la stigmatisation et les discriminations lors de la recherche d'un emploi. Le texte prévoit aussi qu'une somme équivalant à au moins 40 % du salaire minimum légal soit mise de côté pour chaque détenu qui travaille. Cet argent serait placé sur un compte bloqué et reversé à l'intéressé au moment de sa libération.

La CENI sanctionne des agents impliqués dans le monnayage des duplicatas de cartes d'électeur à Kinshasa. La CENI annonce l'ouverture d'un guichet spécifique au Secrétariat exécutif provincial (SEP) de Kinshasa, situé sur l'avenue des Poids Lourds, à proximité de la Force navale. Ce dispositif s'adresse notamment aux électeurs enrôlés dans les provinces, mais qui se trouvent actuellement à Kinshasa et ne peuvent pas retourner dans leurs antennes d'origine pour obtenir un duplicata. **La gratuité du duplicata.** La CENI précise que les éventuels frais réclamés par un officier de police judiciaire (OPJ) pour établir un procès-verbal ou une attestation de perte de pièces sont distincts de la délivrance du duplicata par ses services. Cette dernière reste entièrement gratuite. L'institution invite les personnes confrontées à une



demande d'argent pour obtenir ce document à signaler les faits, preuves à l'appui, auprès de ses antennes ou en appelant le numéro vert 0815163807.

Mardi 13 octobre.

Au moins 5 000 déplacés fuient leurs sites après des menaces d'attaques à Djugu. Selon la Monusco, ces mouvements de population interviennent dans un contexte de fortes tensions liées à la présence présumée d'éléments de la CRP au sein des sites de déplacés, recherchés par la Codeco. Depuis la matinée de lundi, environ 4 750 personnes se sont rassemblées autour de la base de la Monusco à Roe, tandis que 1 400 autres ont trouvé refuge à Drodro, craignant une attaque imminente. La fuite des déplacés a eu des conséquences dramatiques. Deux enfants seraient morts lors de l'exode vers la base de Roe. Par ailleurs, 32 civils ont reçu une assistance médicale assurée par les équipes de la Monusco sur place. Dans la zone de Blukwa, la violence a également été signalée. Au moins un homme aurait été tué et plusieurs habitations incendiées lors d'une incursion attribuée à des miliciens de la Codeco.

Joseph Kabila prend la tête du Front pour la refondation de la nation, nouveau mouvement politico-militaire. Joseph Kabila, président de la RDC de 2001 à 2019, et le groupe AFC-M23 s'unissent. Joseph Kabila est apparu notamment aux côtés du général Sultani Makenga, lors d'une conférence de presse organisée dans la résidence de l'ancien chef d'État à Goma, grande ville de l'est congolais contrôlée par le M23 depuis janvier 2025. « Pour faire face au tableau macabre du pays en péril, les initiateurs ont décidé de mutualiser leurs forces, ressources et moyens afin de créer un cadre d'action au travers lequel tous les Congolais, à l'unisson, vont entreprendre l'œuvre de la libération de leur pays. Ainsi, en vertu de l'article 64 de la Constitution ils ont créé (...) un mouvement politico-militaire dénommé Front pour la refondation de la nation (FRN) ». L'article 64 stipule que tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe qui prend le pouvoir par la force ou l'exerce en violation de la Constitution. Le FRN dit avoir une mission de « fédérer et coordonner toutes les forces de résistance afin de mettre un terme à la tyrannie par tous les moyens, y compris la force ». (RFI)

Le gouvernement mise sur 22 800 km de routes et de rails pour accélérer le désenclavement du pays. Le gouvernement congolais entend faire de la connectivité des infrastructures de transport un levier majeur de développement. Selon le ministre d'État en charge des Infrastructures et Travaux publics (ITP), le programme de désenclavement repose sur la création de connexions entre plusieurs corridors stratégiques du pays afin d'améliorer l'intégration économique nationale et régionale. Parmi les infrastructures prioritaires figurent notamment les corridors de Banana, de Lobito et de la Paix. Ce dernier comprend la première autoroute du pays reliant Mbuji-Mayi à Bukavu sur une distance de 1 080 kms. L'enjeu consiste également à relier ces corridors au corridor central, qui offre à la RDC un accès vers l'Afrique de l'Est à travers le port tanzanien de Dar-es-Salaam. L'interconnexion de ces différents axes devrait permettre à terme de rattacher la RDC au corridor transafricain, renforçant ainsi les échanges au sein de la sous-région et au-delà. La réalisation de ce vaste programme d'infrastructures de base s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la RDC et la Banque mondiale. Les autorités espèrent que ces investissements contribueront à réduire l'isolement de plusieurs régions du pays et à stimuler durablement l'activité économique nationale.

Les usagers des bus Transco dénoncent la résurgence de la pratique du « demi-terrain » à Kinshasa, depuis le début du mois d'octobre. Cette pratique oblige les voyageurs à payer plusieurs courses pour atteindre leur destination. Selon le témoignage d'un passager recueilli lundi 12 octobre, un trajet normalement facturé à 500 francs congolais peut ainsi coûter jusqu'à trois fois ce montant. La résurgence du « demi-terrain » complique ainsi les déplacements des habitants concernés et pèse davantage sur leur budget quotidien de transport. Face à cette situation, les usagers demandent aux responsables de l'entreprise publique Transco, de renforcer le contrôle des itinéraires et de sanctionner les contrevenants.

La société civile dénonce la présence persistante des Fardc dans les sites miniers de Bafwasende, malgré les instructions du gouvernement, interdisant leur présence dans les périmètres miniers concernés. Les acteurs de la société civile font état de prélèvements illicites, de pillages et d'incidents armés visant notamment les creuseurs artisanaux et les habitants. Selon eux, cette situation persiste également dans d'autres territoires de la province, dont Banalia. La société civile rappelle que le Code minier congolais prévoit un dispositif spécifique pour la sécurisation des périmètres d'exploitation minière artisanale, notamment par la Police nationale congolaise (PNC) et ses unités spécialisées dans la police des mines. Elle estime que le maintien de militaires dans ces zones constitue une irrégularité qui doit être corrigée par les autorités compétentes.



Conseil de sécurité de l'ONU : la RDC réitère son exigence d'une application intégrale de la résolution 2773 et du retrait des forces rwandaises. Dans une déclaration ferme, la RDC a insisté sur son attachement à son unité nationale, à son intégrité territoriale et à l'inviolabilité de ses frontières internationalement reconnues. Le représentant congolais a condamné la poursuite de l'offensive attribuée aux Forces de défense rwandaises (RDF) et à leurs alliés de l'AFC/M23 dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Il a également dénoncé l'installation d'administrations parallèles dans les zones occupées, estimant qu'il s'agit d'une atteinte directe à l'autorité de l'État congolais. La RDC a demandé une application « intégrale et sans ambiguïté » de la résolution 2773 du Conseil de sécurité. Celle-ci implique notamment, la cessation de tout soutien extérieur au mouvement AFC/M23 et le retrait des troupes rwandaises du territoire congolais.

Mercredi 14 octobre.

L'ancien président Kabila prend la tête de la rébellion alors que le conflit couve dans l'est de la RDC. Le 12 octobre, l'ancien président congolais Joseph Kabila a annoncé une alliance avec le groupe rebelle M23, soutenu par le Rwanda et qui occupe de vastes portions des provinces du Nord et du Sud-Kivu, dans l'est de la RDC. Sous la bannière du Front pour la Refondation de la Nation, cette alliance, menée par Kabila, vise à renverser ce qu'il avait qualifié trois jours plus tôt de « gouvernement dictatorial » du président Félix Tshisekedi. Cette annonce compromet les efforts internationaux visant à mettre fin à la guerre dans le pays. La nouvelle plateforme de Kabila ne change guère la donne sur le terrain. Plus de dix-huit mois après la prise de Goma et de Bukavu, capitales respectives des provinces du Nord et du Sud-Kivu, par le M23, ses combattants continuent d'affronter les forces congolaises, ainsi que leurs milices alliées, des mercenaires et des troupes burundaises, pour le contrôle des villages, des sommets et des sites miniers. Les deux camps ont également eu recours aux drones. Le M23 domine souvent les opérations, grâce au soutien de milliers de soldats rwandais et à des technologies de pointe en matière de drones et de brouillage. Mais ses objectifs affichés – s'étendre à l'ensemble du pays et renverser le gouvernement – semblent bien lointains. Kabila a été président pendant dix-huit ans avant de quitter le pouvoir à contrecœur en 2019. Aujourd'hui, il est condamné à mort par un tribunal congolais pour insurrection et fait l'objet de sanctions américaines imposées en avril pour son soutien à la rébellion du M23. Il a entretenu des relations étroites avec l'insurrection depuis que Corneille Nangaa, ancien président de l'autorité électorale, a créé l'Alliance du fleuve Congo en 2023, qui était jusqu'alors la branche politique du M23. L'accession de Kabila au pouvoir lui confère un pouvoir considérablement accru (Nangaa deviendra l'un de ses adjoints), mais la plupart des Congolais restent fermement opposés à la force rebelle, qu'ils perçoivent comme une invasion étrangère de leur pays. Les calculs du Rwanda sont, comme toujours, difficiles à cerner. Kabila a vraisemblablement négocié cette décision avec Kigali. Le soutien du Rwanda au M23 demeure inébranlable, et ses troupes ont combattu aux côtés des rebelles tout au long de l'année 2026, malgré les sanctions américaines visant à contraindre son armée à se retirer de l'est de la RDC. Mais Kigali s'est jusqu'à présent abstenu d'envoyer des troupes plus loin de la frontière, craignant sans doute que ses chaînes d'approvisionnement ne soient perturbées et qu'il ne devienne plus difficile de maintenir ses démentis quant à une intervention militaire. Des divergences persistent au sein de l'alliance rebelle, notamment entre ceux qui, comme Kabila, sont déterminés à lancer une insurrection (ou « révolution ») à l'échelle nationale, et ceux qui se contentent de gouverner les provinces du Kivu, riches en minerais. Cette division a façonné les rébellions dans l'est de la RDC depuis les années 1990. Les déclarations du Rwanda indiquent qu'il est davantage soucieux de sécuriser le contrôle des zones frontalières que de provoquer un changement de régime à Kinshasa. La décision de Kabila risque de freiner brutalement les efforts déjà fragiles menés par le Qatar et la Suisse pour parvenir à un accord entre Tshisekedi et les insurgés. Jusqu'à présent, les pourparlers ont permis d'obtenir des résultats faciles, comme des échanges de prisonniers, mais n'ont abouti à aucun progrès sur des questions telles que l'avenir de la direction du M23 en cas de dissolution du groupe – sans parler d'un cessez-le-feu. Compte tenu de l'animosité entre Kabila et Tshisekedi, qui ont brièvement coopéré avant de se brouiller en 2020, le nouveau rôle de l'ancien président pourrait rendre la paix encore plus difficile à atteindre. **(Crisis Group)**

Création du FRN : Vital Kamerhe dénonce une contradiction entre les appels à la paix de Joseph Kabila et la lutte armée. « On ne peut proposer la paix à notre peuple tout en recourant aux armes », précise Vital Kamerhe, qui considère la création du mouvement « politico-militaire » FRN, comme un tournant important dans la vie politique congolaise. Vital Kamerhe appelle à assumer les responsabilités politiques. Dans son intervention, l'ancien président de l'Assemblée nationale déclare : « On n'efface pas son propre bilan en accusant son successeur », appelant les responsables politiques à assumer leur part de responsabilité dans l'histoire du pays. Il rappelle également les conséquences humaines des conflits armés, notamment les déplacements de populations, les interruptions de la scolarité des enfants et les violences subies par les femmes. Il estime que les rébellions successives n'ont pas permis d'apporter aux Congolais la sécurité, la justice et la prospérité attendues.



Plus de 10 000 cas de violences basées sur le genre recensés depuis janvier 2026 en Ituri, après plus de 20 000 cas enregistrés en 2025. Les conflits armés récurrents et les pesanteurs socioculturelles figurent parmi les principaux facteurs qui fragilisent les droits des femmes dans cette province. La Division provinciale du Genre relève la faible participation des femmes à la gouvernance locale. Selon les données présentées lors du forum, leur représentation dans les instances de prise de décision ne dépasse pas 10 % à l'échelle provinciale. Elle tombe à seulement 3 % au sein des comités locaux de sécurité. Pour inverser cette tendance, à l'issue des échanges, les participantes au forum ont mis en place un cadre de réflexion et adopté un plan d'action provincial axé sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies. Ce texte appelle notamment à renforcer la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'aux processus de paix.

Près de 300 habitations endommagées par une pluie à Kasongo. Les dégâts touchent quatre quartiers et ont laissé de nombreuses familles sans abri. La société civile alerte sur les risques sanitaires, alors que la zone fait déjà face à des cas de diarrhée. Aucune aide d'urgence n'avait encore été acheminée aux sinistrés au moment du signalement. De nombreuses familles se retrouvent ainsi sans abri adéquat et dans l'attente d'une assistance.

Le PAM lance le projet IGNITE RDC pour faciliter l'accès des PME agroalimentaires aux financements au Kasai-Central. À travers le projet IGNITE RDC, le PAM entend accompagner les PME agroalimentaires afin de renforcer leur compétitivité et d'améliorer leurs possibilités d'accès aux financements. L'initiative vise également à soutenir le développement des entreprises locales et à stimuler les opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes. Pour surmonter ces difficultés, le projet IGNITE RDC propose un mécanisme d'accompagnement sur mesure. Le programme débutera par un diagnostic complet des entreprises ciblées afin d'évaluer leurs capacités techniques, organisationnelles et financières avant de les connecter aux opportunités d'investissement. Sont prioritairement visés par ce programme : les coopératives agricoles, les unités de transformation alimentaire, les organisations de producteurs, ainsi que les initiatives entrepreneuriales portées par les jeunes et les femmes, en vue de promouvoir un développement économique inclusif dans la province.

Le documentaire congolais « Ndjimu » sur l'exploitation du cobalt projeté au Congrès américain. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un événement consacré à la chaîne d'approvisionnement en minerais critiques de la RDC et à ses implications humaines, sociales et économiques. Ce court métrage d'environ 30 minutes plonge au cœur de la mine de Mutushi, dans l'ex-Katanga, où des centaines de creuseurs artisanaux extraient quotidiennement du cobalt dans des conditions souvent difficiles et dangereuses. Au-delà des enjeux miniers, Ndjimu met en lumière les communautés locales et les terres ancestrales affectées par l'exploitation des ressources naturelles. Le film donne la parole à des acteurs rarement entendus dans les débats internationaux sur les chaînes d'approvisionnement mondiales des minerais stratégiques. La projection vise notamment à alimenter les réflexions sur les conséquences humaines de l'exploitation minière ainsi que sur l'impact de l'engagement des États-Unis en RDC pour les populations vivant dans les zones minières. **Un film primé sur la scène internationale.** Originaire de Goma, Petna Ndaliko Katondolo est cinéaste, éducateur et défenseur de l'écologie ancestrale. À travers son travail artistique, il explore les interactions entre les questions sociales, culturelles et environnementales, en s'appuyant notamment sur le cinéma comme outil de sensibilisation et de transformation sociale.

Belgique : perquisitions chez des membres de la famille du président congolais Félix Tshisekedi, à Bruxelles et dans ses environs, ce mercredi 14 octobre. Le parquet mentionne une plainte pour blanchiment déposée en juillet 2025. Mais le dossier est plus large, puisque cette plainte de 80 pages évoque également des faits présumés de « corruption, détournement et infractions pénales financières ». L'avocat Bernard Maingain, qui a déposé la plainte le 8 juillet 2025, se félicite de ce que « la recherche de la vérité est en marche ». Il refuse de communiquer le nom des personnes visées par la plainte pour ne pas compromettre l'enquête. Un rapport dénonçant le pillage des ressources minières du Katanga. En avril 2025, la plateforme DESC/RDC, qui rassemble des organisations de défense des droits économiques, sociaux et culturels en RDC, avait publié un rapport dénonçant le pillage des ressources minières du Katanga par le clan Tshisekedi. Ce document mettait en cause une dizaine de membres de la famille du président congolais, dont son frère, sa mère et son épouse. Parmi eux, neuf possèdent la nationalité belge, ce qui a permis le dépôt de la plainte à Bruxelles. Ils sont accusés d'exploitation minière illégale au Katanga et d'avoir ainsi mis la main sur une partie des ressources minières de la province. (RFI)

Jeudi 15 octobre.



Contrôle parlementaire au Maniema : le gouverneur Kabwankubi revendique 1 000 km de routes réhabilités en deux ans. Cet exercice de contrôle parlementaire a permis au chef de l'exécutif provincial de présenter le bilan de son action dans plusieurs secteurs, notamment les infrastructures, l'éducation, la santé et la sécurité. Au chapitre des infrastructures, le gouverneur a indiqué que près de 1 000 km de routes ont déjà été réhabilités grâce aux ressources issues de la taxe conventionnelle. Selon lui, ces travaux ont permis la réouverture de plusieurs tronçons routiers restés impraticables pendant plusieurs décennies. Dans le secteur de l'éducation, le gouverneur a évoqué la mise à disposition de deux lots de matériaux destinés à la réhabilitation d'écoles en paille, ainsi que la construction de plusieurs infrastructures, dont une bibliothèque et des bâtiments pour l'inspection scolaire. Concernant la sécurité, il a fait état du renforcement du dispositif communautaire de surveillance à travers l'équipement des Nyumba Kumi, les chefs de dix maisons, en téléphones afin de faciliter la circulation rapide des informations entre la population et les autorités locales.

Ituri : le trafic reprend sur la RN27 sous escorte après l'attaque meurtrière de trois chauffeurs. Plus de 200 véhicules qui étaient immobilisés à Fataki, Djugu-centre, Pimbo et Jina ont commencé à poursuivre leur voyage sous l'escorte conjointe des Fardc et des Casques bleus de la Monusco. Cette reprise intervient au lendemain d'une attaque attribuée aux miliciens de la Codeco-URDPC. Selon le chef du secteur de Djatsi, ces violences ont coûté la vie à trois chauffeurs mardi soir, dont un Somalien, un Kenyan et un Congolais. La reprise du trafic sous escorte est perçue comme une mesure provisoire visant à rassurer les transporteurs et les voyageurs dans cette partie de l'Ituri encore confrontée à l'insécurité.

La Banque mondiale octroie 80 millions USD supplémentaires à la RDC pour intensifier la lutte contre Ebola. Ce financement vise à consolider la surveillance épidémiologique, la capacité des laboratoires et la prise en charge clinique des patients. Parallèlement, une dotation de 13 millions de dollars est attribuée aux pays voisins et aux organismes régionaux pour renforcer la sécurité sanitaire transfrontalière dans le cadre du programme régional Préparation, riposte et résilience face aux urgences sanitaires (HEPRR). Les investissements réalisés dans les infrastructures de santé et les laboratoires portent leurs fruits sur le terrain. Les délais de détection des cas suspects sont passés de dix jours au début de l'épidémie à seulement un ou deux jours en septembre 2026, souligne la Banque mondiale. Selon elle, des experts techniques nationaux ont été déployés d'urgence à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, où les besoins de prise en charge et de surveillance demeurent particulièrement critiques. **Le CDC Afrique exige des comptes sur plus de 700 millions USD destinés à la riposte contre Ebola.** Le directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Dr Jean Kaseya, hausse le ton sur la gestion des financements alloués à la lutte contre la maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC). Lors d'une conférence de presse tenue ce 14 octobre à Kinshasa, le directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), a dénoncé un manque de transparence dans le suivi des fonds décaissés par les partenaires internationaux pour soutenir les différentes ripostes dans le pays. Selon lui, sur les 962 millions de dollars américains que les bailleurs de fonds affirment avoir décaissés en faveur des partenaires de mise en œuvre, seuls un peu plus de 200 millions de dollars ont pu être retracés jusqu'aux structures impliquées dans la riposte sur le terrain. Cette situation soulève de sérieuses interrogations quant à l'utilisation effective de plus de 700 millions de dollars dont la destination exacte reste, à ce jour, difficile à établir. Face à cette situation, le patron du CDC Afrique affirme vouloir poursuivre les investigations afin d'identifier la destination des fonds restants et d'obtenir davantage de redevabilité de la part des organisations concernées.

Le Service national dote le collège Imara de Lubumbashi de 1 000 bancs-pupitres. Fabriqués par d'anciens bandits urbains (Kuluna) reconvertis en bâtisseurs de la nation, ces bancs-pupitres produits par le Service national sont régulièrement distribués à des écoles et établissements d'enseignement supérieur. Pour le préfet du collège Imara : « Investir dans l'éducation, c'est garantir un avenir plus radieux à la société », a-t-il déclaré, tout en remerciant le Service national pour ce don.

Avec le FRN, Joseph Kabila joue-t-il sa dernière carte politique ? L'annonce de Joseph Kabila de créer le Front pour la refondation de la nation (FRN) présenté comme une refondation de l'AFC/M23 suscite de nombreuses interrogations quant aux implications politiques et sécuritaires de cette décision. Dans cet entretien, Constantin Grund, représentant de la Fondation Friedrich Ebert en RDC, analyse les motivations de l'ancien président congolais, les conséquences possibles pour le processus de paix, le rôle du Rwanda et la manière dont cette évolution est observée depuis l'Europe.

Deutsche Welle : Joseph Kabila, ancien président de la République démocratique du Congo, a annoncé la création d'un nouveau mouvement qui se présente comme une refondation de l'AFC/M23. Dans une perspective européenne, comment cette annonce est-elle perçue ? Et quelles conséquences pourrait-elle avoir sur les efforts de l'Union européenne en faveur de la paix et de la stabilité en RDC ?



Constantin Grund : Je crois qu'il n'y a désormais plus de dialogue possible avec quelqu'un qui chapeaute un mouvement armé menant une rébellion contre la RDC. Joseph Kabila a été condamné à mort et il était déjà largement isolé politiquement ces derniers temps. Dans ce contexte, je ne vois pas comment le gouvernement pourrait poursuivre un dialogue susceptible de conduire à la paix avec cette nouvelle organisation.

Selon vous, pourquoi Joseph Kabila fait-il ce choix aujourd'hui ? Je pense qu'il joue sa dernière carte politique. À mes yeux, il n'a plus d'avenir politique en RDC, dans le cadre démocratique actuel. La seule option qui lui reste semble être de s'appuyer sur un mouvement armé susceptible de renverser le pouvoir en place à Kinshasa. C'est, selon moi, la logique qui sous-tend cette initiative. Il faut également tenir compte du rôle du Rwanda et du président Paul Kagame. Cette évolution contribue en quelque sorte à "congoliser" davantage le conflit. Celui-ci était initialement perçu comme une confrontation entre Kigali et Kinshasa. En mettant Joseph Kabila au premier plan, l'objectif peut aussi être de déplacer l'attention et de réduire les accusations visant directement le Rwanda dans ce conflit.

Cette situation rappelle inévitablement les événements de 1996-1997, lorsque Laurent-Désiré Kabila avait marché sur Kinshasa pour renverser Mobutu. Si je vous comprends bien, vous estimez qu'un scénario similaire est aujourd'hui peu probable ? En politique, rien n'est totalement impossible. Mais si l'on regarde les rapports de force actuels, notamment le soutien dont bénéficie Kinshasa sur la scène internationale, en particulier de la part de Washington, je pense qu'une telle hypothèse reste très peu probable.

Cette nouvelle configuration pourrait-elle conduire à un durcissement des sanctions internationales ? Le Rwanda subit déjà aujourd'hui les effets de sanctions et d'une pression internationale significative. Cela peut d'ailleurs être l'une des raisons qui expliquent la mise en avant de Joseph Kabila à ce moment précis.

Vous évoquez une pression importante sur Kigali. À quoi faites-vous référence concrètement ? Je pense surtout à la stigmatisation politique dont le Rwanda fait l'objet sur la scène internationale. La RDC mène une offensive diplomatique efficace en se présentant comme le pays agressé. Jusqu'à présent, le Rwanda peine à contrebalancer cette perception au niveau international.

Revenons à l'Union européenne. Ces dernières années, Bruxelles a renforcé sa coopération avec la RDC, notamment autour des minerais stratégiques comme le cobalt et le cuivre, essentiels à la transition énergétique. Cette annonce de Joseph Kabila peut-elle susciter de nouvelles inquiétudes concernant la stabilité politique et sécuritaire du pays ? Pour l'instant, je ne vois pas de conséquences majeures et immédiates. Les observateurs internationaux vont d'abord chercher à comprendre les véritables moteurs de cette dynamique autour de la refondation de cette rébellion. À ce stade, il est encore trop tôt pour mesurer l'impact concret de cette annonce.

Sur le terrain, certains estiment que la RDC entre dans une nouvelle phase de crise. Partagez-vous cette lecture ? Ou cette séquence pourrait-elle, au contraire, conduire à une recomposition du paysage politique et ouvrir la voie à une solution politique ? Tout dépend de ce que l'on entend par "crise". Ce sont surtout les acteurs de l'opposition qui utilisent ce terme de manière récurrente. Au-delà des difficultés réelles que traverse une partie de la population, notamment en raison de l'inflation et de la hausse du coût de la vie, je ne pense pas que l'on puisse parler d'une crise politique généralisée. Le discours de la crise est aujourd'hui principalement porté par l'opposition.

Dans le tableau que vous décrivez, Félix Tshisekedi apparaît comme l'homme fort du paysage politique congolais, tandis que Joseph Kabila semble affaibli et la C64 peine à trouver la voie. Selon vous, l'avenir politique reste-t-il ouvert ? Oui, bien sûr. Mais à ce stade, je considère que le régime reste stable à Kinshasa. Il existe des débats et des tensions autour de la question du dialogue national, mais ils ne remettent pas fondamentalement en cause la stabilité de l'État. Pour l'instant, je ne dirais pas que le pays traverse une crise politique majeure. (Deutsche Welle)

Journée internationale des femmes rurales : sur le plateau des Batéké, les fermières réclament davantage de soutien. À Balimo, localité située à 116 km de Kinshasa, l'Union des femmes fermières constitue l'une des structures qui portent la voix de ces agricultrices. Créée en 2018, cette organisation regroupe une cinquantaine de femmes qui mettent en commun leurs efforts afin de faciliter certains travaux agricoles et d'améliorer leurs rendements. Elles cultivent notamment du maïs, des ignames, des pastèques, des aubergines, des feuilles de manioc et des bananes. Au-delà des revenus qu'elles en tirent, elles considèrent leur activité comme une contribution directe à l'alimentation des populations. Cependant, ces femmes sont confrontées à d'importantes contraintes qui limitent leur productivité. L'accès aux équipements agricoles mécanisés demeure l'une de leurs principales préoccupations. À ces défis matériels s'ajoute la question de la sécurité. Dans plusieurs localités du plateau des Batéké, les activités agricoles ont été perturbées ces dernières années par les violences liées au phénomène Mobondo. Une situation qui a contraint de nombreuses femmes à réduire leurs déplacements vers les champs ou à abandonner temporairement certaines exploitations. Malgré ces obstacles, les fermières de Balimo restent déterminées à poursuivre leur travail. À travers leur association, elles souhaitent obtenir davantage d'appui en équipements, en encadrement technique et en mesures de sécurisation afin de développer leurs activités. En cette Journée internationale des



femmes rurales, leur message est clair : soutenir les femmes agricultrices, c'est renforcer la production locale, améliorer les conditions de vie des ménages ruraux et contribuer à la sécurité alimentaire du pays.

